



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 décembre 2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 1<sup>er</sup> décembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 21 décembre 2004

**Approbation de l'évaluation des transferts de charges entre la CAN  
et ses communes membres**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Alain BAUDIN

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.  
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 2004**

DELIBERATION D20040457

**Administration Générale**

**Approbation de l'évaluation des transferts de charges entre la  
CAN et ses communes membres**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges réunie le 29 novembre 2004 a rendu son rapport sur l'évaluation définitive des transferts de charges 2004 et sur l'évaluation provisoire des transferts de charges 2005.

Ce rapport fixe les modalités de ces différents transferts et indique pour les transferts 2005 les montants provisoires à prendre en compte.

Les montants 2005 seront ajustés à partir des comptes administratifs 2004.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver les principes, règles et modalités d'évaluation des charges retenus par la Commission dans son rapport du 29 novembre 2004, incluses les précisions apportées par les courriers des 22, 25 et 26 novembre 2004 échangés entre le Président de la C.A.N. et le Maire de Niort, annexés audit rapport
- Approuver l'évaluation définitive des transferts de charges 2004, arrêtée pour l'ensemble des Communes concernées à la somme définitive de 54 735 € (cinquante quatre mille sept cent trente cinq euros)
- Approuver l'évaluation provisoire des transferts de charges 2005, arrêtée pour l'ensemble des Communes concernées à la somme de -9 583 546 € (moins neuf millions cinq cent quatre-vingt-trois mille cinq cent quarante-six euros) dont -9 222 983 € (moins neuf millions deux cent vingt-deux mille neuf cent quatre-vingt-trois euros) pour la seule Commune de Niort.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Le Maire de Niort

**Alain BAUDIN**

[Ordre du jour](#)